

LE LEYSENOUD

Journal communal de Leysin

ÉDITION SPÉCIALE PROLONGEMENT DU TRAIN AIGLE - LEYSIN

Septembre 2021

Un **tracé ferroviaire** qui dessert le centre du village **4**

Une **liaison verticale** souterraine pour relier le haut et le bas **8**

La création de **hubs** avec accès à plusieurs moyens de transport **10**

Un projet qui **changera** le visage de Leysin, selon Michel Paccaud **14**

Dans ce numéro :

- Un questionnaire pour mieux connaître vos habitudes de déplacement et participer ainsi à l'étude de mobilité mandatée par la Commune.



www.leysin.ch



ÉDITORIAL

En route vers davantage de mobilité !



En parallèle aux infrastructures ferroviaires, une liaison verticale souterraine est étudiée, toujours dans ce but d'optimiser la mobilité à Leysin. Celle-ci doit permettre aux voyageurs arrivant à la gare de Leysin-Centre de pouvoir se rendre sur les lieux de Leysin-Feydey, qui sera amenée à disparaître. La recherche d'une solution de mobilité optimale entre le centre sportif de la patinoire et le centre du village est également à l'étude. Des analyses sont en cours pour voir quelle sera la meilleure desserte possible.

Le projet de liaison verticale et le nouveau tracé ferroviaire devraient faire partie de la même procédure d'approbation des plans qui sera soumise à l'Office Fédéral des transports en 2024, selon le planning prévisionnel.

Une chose est sûre : les effets se feront clairement ressentir sur notre destination. Moins de trafic routier, moins de pollution et de nuisances sonores, de même qu'une qualité de vie améliorée pour faire écho à notre slogan « Leysin, oxygène des Alpes ». Plus aucune excuse, dès lors, pour ne pas prendre le train en marche...

Tout bel automne.

Jean-Marc Udriot, Syndic

Une chance incroyable pour notre village et ses résidents ! Ce n'est pas autrement que nous pouvons qualifier le nouveau projet de prolongement de l'Aigle-Leysin que je vous invite à découvrir ou redécouvrir dans ce numéro spécial. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Dès 2024, nous disposerons de nouveau matériel roulant et de la cadence à la demi-heure, progressivement toute la journée, avec des correspondances pour toute la Suisse.

Les avantages au niveau de la mobilité ne toucheront pas uniquement les visiteurs, randonneurs ou skieurs. Ils seront nombreux pour les habitants de la destination. Financé par la Confédération et le canton, le nouveau projet ferroviaire ne se contentera pas d'offrir un accès direct aux remontées mécaniques. Il permettra une mise aux normes des différentes haltes conformément à la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). Il desservira également le centre du village, donnant par là même une belle visibilité à nos commerçants et artisans. Des hubs seront créés avec, pour les pendulaires, la possibilité d'accéder à différents moyens de transport au même endroit : train, bus, vélos notamment.

Impressum

Choix des sujets : Comité de rédaction - Jean-Marc Udriot, Michel Paccaud (Commune), Christelle Piguët (TPC) et Marlène Nerini.

Édition : Commune de Leysin

Rédaction : Marlène Nerini, mncommunication, www.mncommunication.ch

Photographies : TPC, José Crespo

Tirage : 2'500 exemplaires (distribués en tout ménage dans la Commune de Leysin)

Impression : Imprimerie Nouvelle, Leysin

Graphisme : MEO design et communication, www.meomeo.ch

ACTEURS

Ils nous soutiennent et accompagnent le projet !



rejoindre le centre de la station, pour aller skier ou faire de la randonnée, ce qui participe à l'attractivité et à la prospérité de la région.

Le développement de ce chemin de fer régional, parfaitement connecté à l'offre ferroviaire grandes lignes des CFF, ainsi qu'au RER Vaud qui a été prolongé jusqu'à Aigle, propose une alternative crédible, efficace, plus rapide et durable à la voiture. C'est un investissement pour les générations futures et pour la protection du climat ».

Frédéric Borloz
Président du Conseil
d'administration des TPC

« Construite pour desservir les sanatoriums de Feydey-Grand Hôtel en évitant le cœur du village, l'actuelle ligne de chemin de fer Aigle-Leysin a été inaugurée en 1900 ! Il s'agit, avec ce projet, d'adapter un tracé ferroviaire établi au XIX^e siècle, pour qu'il puisse répondre aux attentes et exigences du trafic du XXI^e siècle, notamment en termes de desserte et de sécurité.

L'ensemble de la ligne est concerné par une évolution des infrastructures avec, bien sûr, le raccordement du train au village et aux remontées mécaniques à Leysin, mais également, avec la mise en place d'un passage direct à Aigle au dépôt à l'horizon 2024 et la sécurisation de la traversée d'Aigle à l'horizon 2035. Ces évolutions permettront la diminution du temps de parcours, rendant cette ligne encore plus attractive. Et surtout, sur un plan plus général, elles rapprochent concrètement la Commune des Alpes vaudoises du centre du canton et renforcent fortement son attractivité.

Dopée par ce prolongement jusqu'aux remontées mécaniques, par l'arrivée fin 2024 d'un nouveau matériel roulant et par le futur développement de l'offre et de la cadence, cette ligne régionale performante pourrait ainsi voir sa fréquentation doubler, passant de 1'000 à 2'000 voyageurs par jour à l'horizon 2030 ».

Nuria Gorrite
Cheffe du département des
infrastructures et des ressources
humaines du Canton de Vaud

« Le prolongement de l'Aigle-Leysin au cœur du village ne constitue pas seulement une forte amélioration de la mobilité des habitants et des pendulaires de Leysin, il représente aussi une plus-value de taille pour toutes les Vaudoises et tous les Vaudois qui veulent profiter des Alpes dans le cadre de leurs loisirs. Au départ de la gare de Lausanne, il faudra moins d'une heure pour

LE PROJET FERROVIAIRE

Nouveau tracé en tunnel

Nouveau tracé ferroviaire en tunnel
sur environ 1'325 m, reliant Leysin-Village et Leysin-Télécabine.

3 nouvelles gares ferroviaires

avec pentes longitudinales de maximum 25%
et quais de 100 m :

- Leysin-Village
- Leysin-Centre
- Leysin-Télécabine

*Le nom des nouvelles gares est en cours
de réflexion et n'est pas définitif.*

1 liaison verticale

d'environ 950 m reliant Leysin-Feydey
à Leysin-Patinoire.

*Ci-dessous : premier projet de
prolongement du tracé ferroviaire.*



LE PROJET FERROVIAIRE

Redessiner la mobilité de Leysin !

Renforcer la desserte en transports publics de Leysin. C'est ce que propose le nouveau prolongement du train Aigle-Leysin. Ce dernier vient remplacer un premier projet discuté en 2015. Coût des travaux : environ 100 millions de francs, financés par la Confédération.

Amener le train au pied des remontées mécaniques tout en améliorant de manière considérable la mobilité à Leysin : c'est en substance ce que permettra le nouveau prolongement de l'Aigle-Leysin. Le projet fait partie des dossiers retenus pour bénéficier de financements fédéraux dans le cadre de l'étape d'aménagement 2035 de l'infrastructure ferroviaire (PRODES). Avalisé par l'Office fédéral des transports en septembre 2020, il prévoit un tracé entièrement souterrain de 1,3 kilomètres de long, lequel partira de l'entrée du village de Leysin jusqu'à son terminus au pied des remontées mécaniques. À la clé : la construction de trois gares souterraines, dont une au centre de la station, laquelle permettra de desservir le centre-ville et les commerces. La mise en service est prévue à l'horizon 2030. Coût des travaux : environ 100 millions, financés principalement par la confédération. Le canton participe quant à lui aux études en cours pour un montant de l'ordre de 3,6 millions.

Difficultés liées à la 1^{ère} variante

Cette nouvelle variante vient remplacer un premier projet, étudié par les Transports Publics du Chablais (TPC) en 2015, après l'octroi d'un crédit d'étude par le Grand Conseil. Il était alors prévu de prolonger l'infrastructure existante depuis la gare de Leysin-Feydey. « Les examens préliminaires ont toutefois mis en lumière bon nombre de difficultés techniques », expliquent Éric Pointet et Grégoire Favre, ingénieurs TPC en charge du projet. Parmi elles,

la nécessité de rendre les gares actuelles conformes aux exigences de la LHand, la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées. Une tâche rendue difficile en raison des fortes pentes existantes et des contraintes dues à l'environnement bâti. À l'heure actuelle, le viaduc entre Leysin-Village et Feydey ne permet pas non plus d'accueillir le futur matériel roulant, sous peine d'être élargi. « En plus de susciter des coûts importants, ces solutions auraient été boiteuses sur le long terme », ajoutent les responsables. C'est ainsi un montant de 100 millions de francs minimum qui aurait été nécessaire si ce premier projet avait été validé : environ 60 millions pour le prolongement de la ligne, 20 millions pour la mise en conformité des trois gares, 20 millions pour adapter la double voie entre Leysin-Village et Leysin-Feydey. Autant de raisons qui font que les différents partenaires que sont la Confédération, le canton, les TPC et la Commune de Leysin ont décidé de se pencher sur un projet optimisé.

Gare au centre et temps de parcours limité

À coûts comparables, la nouvelle variante offre bon nombre d'avantages, dont la construction d'une gare au centre du village : « Certains riverains et commerçants avaient émis des craintes de voir un prolongement de ligne qui ne desservirait que les remontées mécaniques. Je crois qu'avec cette solution, nous pouvons répondre

de manière positive à leurs attentes », commente Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin. Dans les autres points forts, on relèvera la suppression de la crémaillère sur les derniers 1'200 mètres de la ligne et avec elle, la diminution des bruits et des vibrations, des frais de maintenance et d'exploitation moins importants sur le long terme, une amélioration du temps de parcours. La nouvelle solution a aussi été conçue de façon à ce que les mesures d'exploitation ferroviaires soient minimisées durant les travaux. Le nouveau tracé pourra, en effet, être construit et équipé sans perturber l'exploitation de la ligne actuelle. Seule une courte interruption sera nécessaire à la fin du chantier pour effectuer la jonction avec la ligne actuelle. Le démantèlement du tracé existant et le démontage des installations ferroviaires interviendront dès la mise en service du nouveau tracé. Ces interventions, y compris la remise en état des terrains, dureront environ une année.

Grâce aux perspectives qu'offrent ce nouveau prolongement et l'augmentation de la cadence (un train toutes les demi-heures), l'Aigle-Leysin pourrait voir sa fréquentation doubler, passant de 1'000 à 2'000 voyageurs par jour.

Avantages du nouveau tracé ferroviaire

- Gares modernes et 100 % adaptées aux personnes à mobilité réduite.
- Desserte du centre du village.
- Amélioration du temps de parcours.
- Aucune démolition ou transformation du viaduc nécessaire. Le viaduc est recensé comme monument d'intérêt régional et est inscrit à l'inventaire cantonal. Sa réaffectation fera l'objet d'études en temps voulu.
- Exploitation plus simple et moins coûteuse
→ suppression de la crémaillère sur les derniers 1'200 mètres.
- Aucun déneigement du fait d'une ligne entièrement souterraine.
- Nouvelle liaison construite hors du tracé existant.
→ pas de mesures d'exploitation extraordinaires durant les travaux.
- Pas de démolition d'immeubles
→ faible impact au niveau des aspects fonciers.
- Complémentarité avec une liaison verticale dans la station.

Un financement garanti

- Un crédit cantonal de 3,6 millions de francs pour les études en cours.
- Des fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) impliquant les réalisations et le solde des études.

Leysin-Feydey



Leysin-Vermont



Leysin-Village



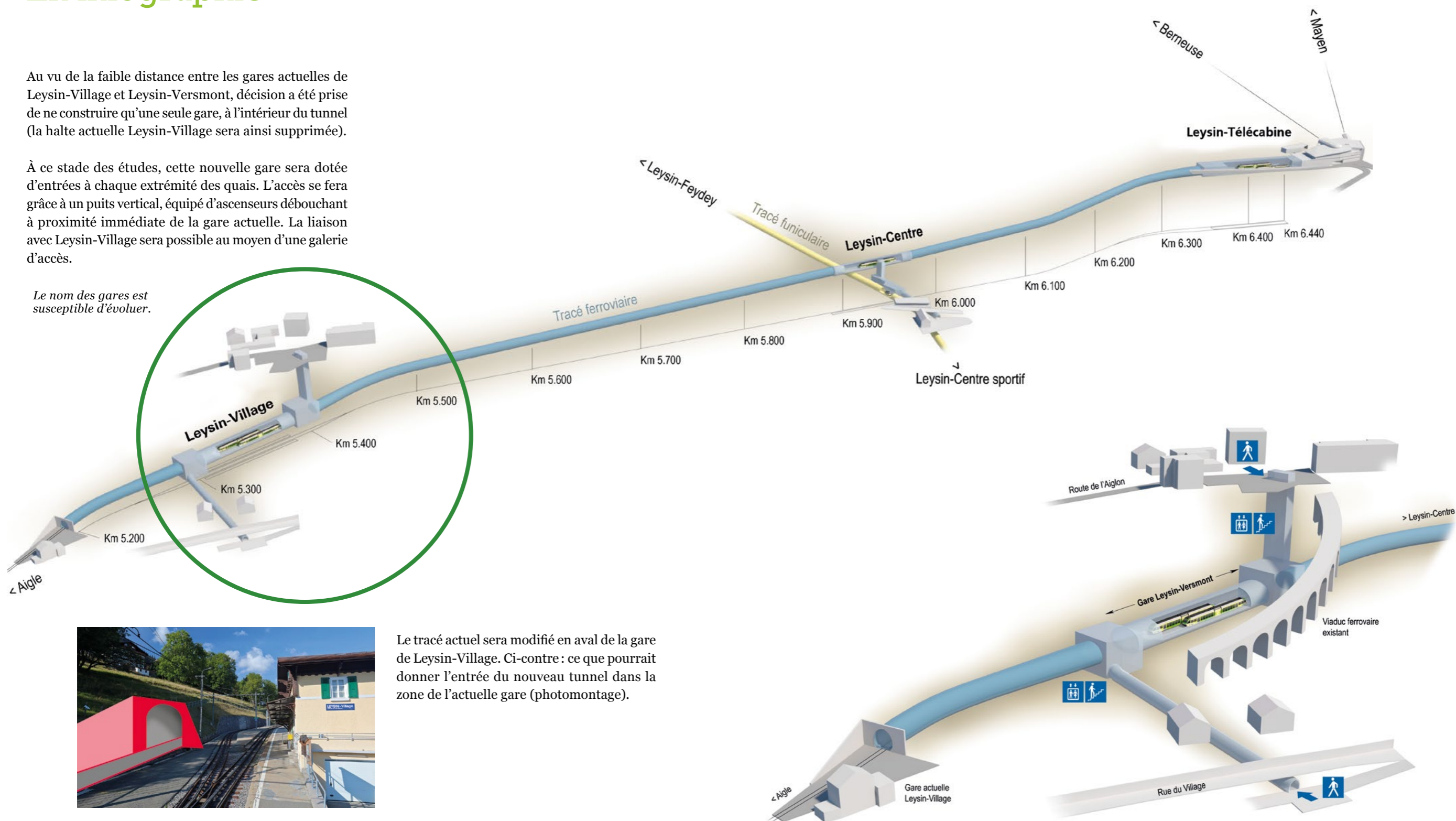
LE PROJET FERROVIAIRE

En infographie

Au vu de la faible distance entre les gares actuelles de Leysin-Village et Leysin-Versmont, décision a été prise de ne construire qu'une seule gare, à l'intérieur du tunnel (la halte actuelle Leysin-Village sera ainsi supprimée).

À ce stade des études, cette nouvelle gare sera dotée d'entrées à chaque extrémité des quais. L'accès se fera grâce à un puits vertical, équipé d'ascenseurs débouchant à proximité immédiate de la gare actuelle. La liaison avec Leysin-Village sera possible au moyen d'une galerie d'accès.

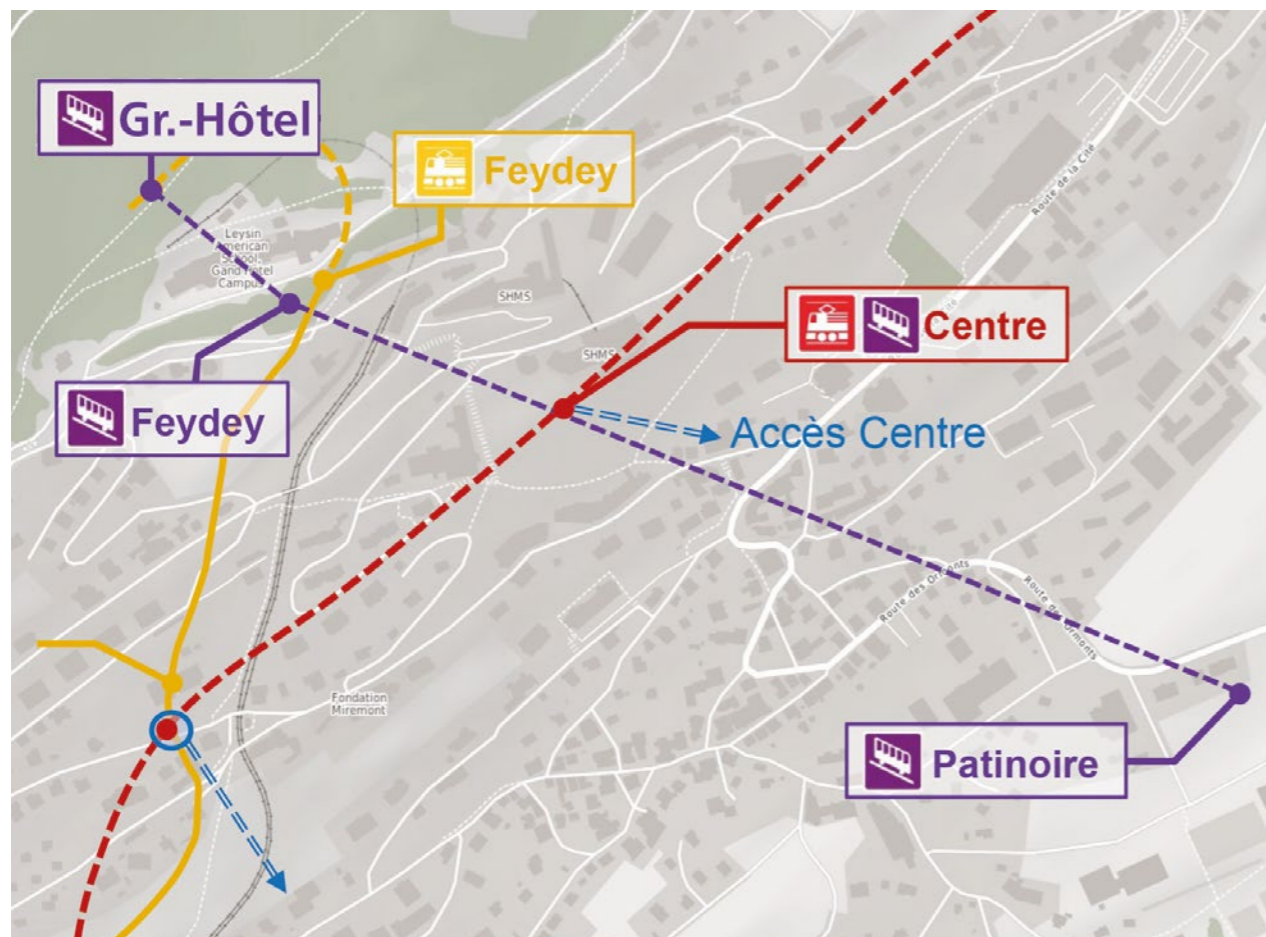
Le nom des gares est susceptible d'évoluer.



Le tracé actuel sera modifié en aval de la gare de Leysin-Village. Ci-contre : ce que pourrait donner l'entrée du nouveau tunnel dans la zone de l'actuelle gare (photomontage).

LIAISON VERTICALE

Un tracé ferroviaire complété d'une liaison verticale



Le nouveau tracé ferroviaire souterrain desservira le centre de la station avec pour conséquence l'abandon de la desserte en train des secteurs de Feydey et Grand-Hôtel, situés dans le haut du village. Pour relier ces deux zones au bas de la destination, un projet de liaison verticale est à l'étude.

Dotée de trois nouvelles gares, cette liaison verticale souterraine permettrait de desservir, conformément aux recommandations de l'Office fédéral des Transports, les secteurs de Feydey, l'arrêt aujourd'hui le plus fréquenté (notamment par les étudiantes et étudiants des écoles hôtelières internationales), et Grand-Hôtel, dans le haut du village. Elle offrirait par la même occasion une amélioration significative de la mobilité à l'intérieur du village, ainsi que de la qualité de vie de ses habitants, puisqu'elle s'accompagnerait, ainsi que le relève Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin, « d'une diminution du trafic routier et de facto des nuisances, bruit et pollution ». La ligne

relierait une nouvelle halte Feydey-Grand Hôtel à la future halte souterraine de Leysin-Centre, ainsi qu'au centre sportif de la patinoire.

Mode de transport adéquat en souterrain

Menées par la Commune et les TPC avec l'aide de bureaux spécialisés, des études d'avant-projets sont en cours pour définir plus clairement le tracé et la longueur de la nouvelle liaison, estimée aujourd'hui à 950 mètres, y compris son prolongement éventuel jusqu'au centre sportif de la patinoire. Ces études ont également pour objectif de déterminer, d'ici à la fin de l'année, quel sera le type de transport câblé le plus adéquat pour transporter les voyageurs d'un point B à un point A (par exemple un funiculaire). Le coût du nouveau tracé, qui sera considéré comme ligne de transport urbain, est estimé à 34 millions de francs, financés par la Commune et le canton.

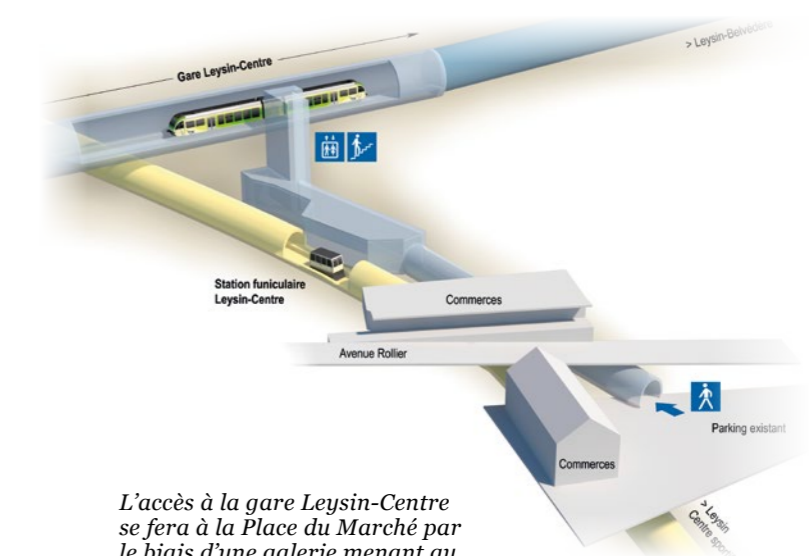
Synergies

Sa construction aura lieu en parallèle à celle de l'infrastructure ferroviaire. Elle permettrait des synergies durant le chantier, notamment la possibilité d'utiliser le tunnel inférieur comme galerie pour le transport des matériaux excavés lors de la construction du prolongement de l'Aigle-Leysin. Une solution bienvenue pour limiter le trafic de poids lourds au sein de la station (l'équivalent de près de 10'000 camions), de même que les impacts sur l'environnement. Quatre ans de travaux sont prévus pour une mise en service planifiée à l'horizon 2030.

Une chance unique pour tous de réaliser un projet porteur : 5 gares de transports publics pour la destination !



En parallèle au projet ferroviaire, une liaison verticale sera aménagée, laquelle reliera le haut du village au centre sportif, via la nouvelle gare du centre.



L'accès à la gare Leysin-Centre se fera à la Place du Marché par le biais d'une galerie menant au train et à la liaison verticale.

Projet de liaison verticale

- Coût de construction : environ 34 millions.
- Synergie avec la construction du chemin de fer (galerie d'évacuation des déchets).
- Financement des études par le canton et la Commune.
- Mise en service à l'horizon 2030 également.

GARE DE LEYSIN-TÉLÉCABINE

Création d'un hub à l'étude

Pour la Commune, un des chantiers importants en lien avec le prolongement de l'AL sera de définir l'avenir du terminus Leysin-Télécabine. En ligne de mire: la volonté d'optimiser le projet actuel, qui offre déjà un accès facilité aux remontées mécaniques.

Des démarches sont en cours avec les partenaires locaux (TPC, commerces, remontées mécaniques, office du tourisme...) concernés pour étudier la mise sur place d'un véritable hub, à comprendre par-là une plateforme où les voyageurs, pendulaires et visiteurs, pourraient avoir accès en un même lieu à tous les moyens de transport utiles à leur déplacement: trains, bus postal, bus navette, vélos, vélos électriques, etc., de même qu'à un certain nombre de facilités: point I, commerces, bornes électriques, Park & Ride, Park & Bike, dépose-minute...

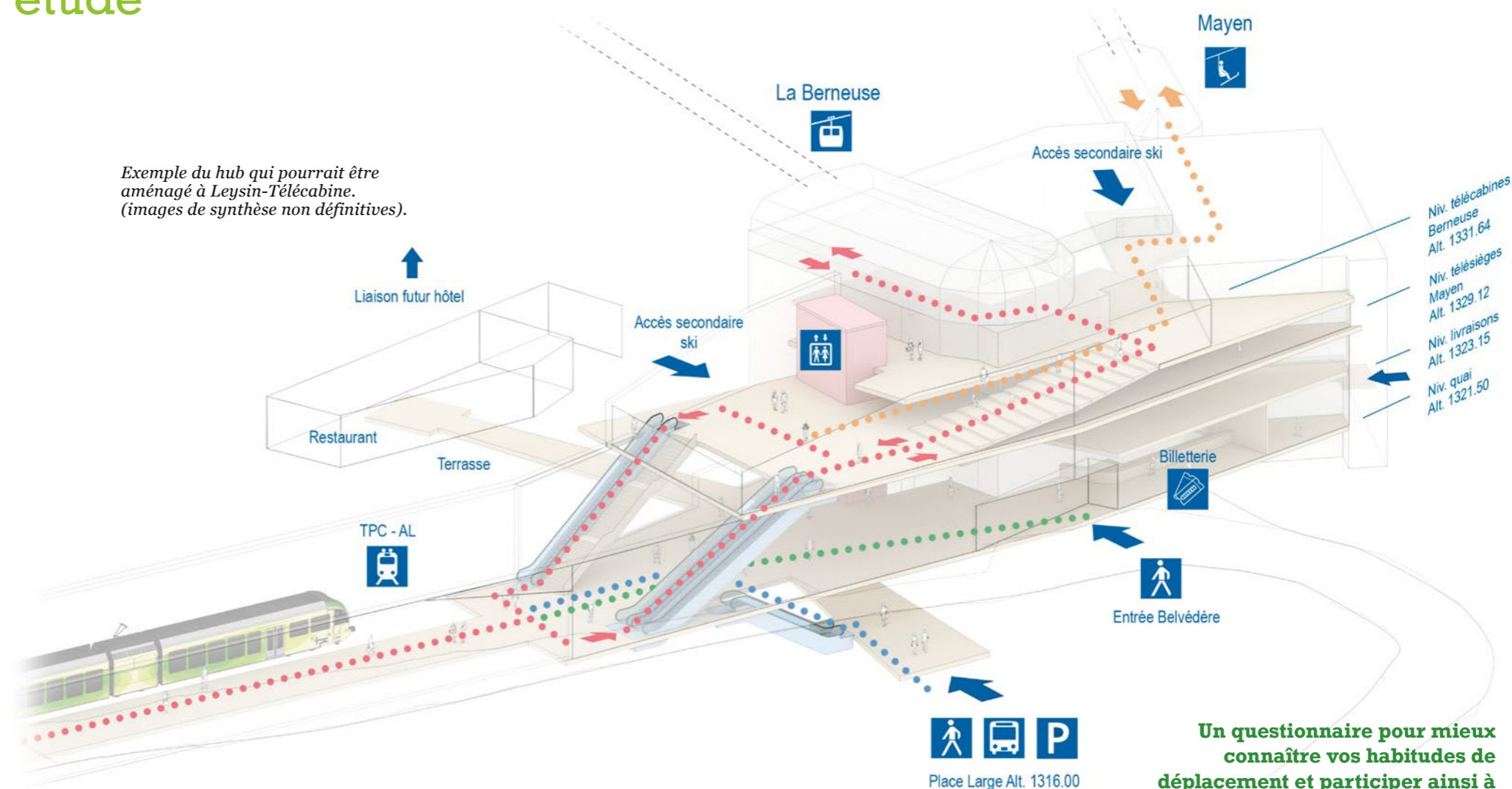
Analyse des options à disposition

« Notre but est de créer un point de liaison entre les différents modes de transport pour les habitants, les travailleurs et les personnes en villégiature à Leysin, souligne Michel Paccaud, délégué à la mobilité et à l'urbanisme de Leysin. Aujourd'hui, nous n'avons pas encore de solution satisfaisante. Nous nous sommes donnés comme objectif d'ici à la fin de l'année pour avoir une vision plus claire et globale de ce hub ». La Commune peut compter pour ce faire sur les services de bureaux spécialisés, lesquels ont pour mission d'analyser les options à disposition. À noter que les remontées mécaniques devront renouveler leurs installations en 2032 et profiteront de l'occasion pour revoir entièrement leurs infrastructures, devenues obsolètes. Un point qui figurera également dans les discussions.

Revoir toute la mobilité

La création de ce hub, tout comme le projet de liaison verticale, implique de mener une réflexion globale sur la mobilité à Leysin. Pour déterminer de manière plus précise quels sont les attentes et les habitudes des résidents et visiteurs de Leysin, et par conséquent, de cibler au mieux le choix et la fréquentation des futures installations, la Commune a décidé de mandater une étude de mobilité. À cet effet, vous trouverez dans

Exemple du hub qui pourrait être aménagé à Leysin-Télécabine. (images de synthèse non définitives).



Un questionnaire pour mieux connaître vos habitudes de déplacement et participer ainsi à l'étude de mobilité mandatée par la Commune. 5 à 10 minutes de votre temps suffisent !



Scannez ou saisissez l'adresse <https://tiny.one/leysin>

Un tirage au sort aura lieu avec tous les participants (non anonymes) au questionnaire avec à la clé: des bons cadeaux à faire valoir dans les commerces locaux.

ce numéro un questionnaire comportant 12 points à remplir de façon anonyme. Un même sondage sera envoyé aux étudiants des écoles privées en octobre prochain. « Le questionnaire figurant dans le présent numéro fait partie intégrante de notre démarche pour impliquer la population leysenoude dans ce projet. Je ne peux qu'inviter les habitantes et habitants à le remplir et nous faire part de leurs habitudes et de leurs souhaits en lien avec la mobilité », conclut le délégué.

RENCONTRE

« Mettre en place l'avenir de la mobilité à Leysin »



Pour mener à bien le prolongement de l'Aigle-Leysin, la Commune a engagé un délégué à la Mobilité et à l'urbanisme en la personne de Michel Paccaud. Originaire de Cully, ce dernier a travaillé 36 ans aux CFF et 12 ans à l'Office fédéral des transports. Il a par ailleurs œuvré durant 7 années à affiner le projet de l'AL pour le compte de la Confédération. Rencontre.

Michel Paccaud, que représente ce projet pour Leysin ?

C'est une chance extraordinaire pour une Commune de la taille de Leysin d'avoir un tel projet. Ce dernier va permettre un développement en termes de mobilité qui va changer la vie de la station, de ses habitants et de ses touristes. Nombreux sont encore les villes et villages qui souffrent d'un manque de transports, qui peinent à trouver des solutions. Il s'agit d'une opportunité en or. Reste que le temps est court pour faire aboutir ce dossier. Le train est là, le financement aussi. À nous d'accompagner les démarches du mieux possible.

Justement, est-ce là votre rôle ?

Il y a de nombreux partenaires autour de ce projet : la Commune bien sûr, mais également la Confédération, le canton, les Transports Publics du Chablais et les remontées mécaniques (TLML). Mon rôle est d'assurer, vis-à-vis de la Commune, la coordination avec les différentes personnes concernées, les bureaux spécialisés. Il faut pour cela participer aux séances, préparer les dossiers, trier, analyser, pour au final proposer aux autorités les meilleurs choix et options. Tout au long des démarches et des discussions, il y a énormément de détails à

régler. Cela peut être les accès aux nouvelles gares, une réorganisation de la mobilité dans le village, des nouveaux Parc & Rail et Bike & Rail. Ne l'oublions pas, nous construisons pour 100 ans ! Il est très important de se poser les bonnes questions. Il serait irréaliste pour une municipalité de vouloir assumer seule cette tâche, qui occupe aujourd'hui le 100 % de mon activité.

Quelles sont les difficultés liées au projet ?

Je dirais que la principale difficulté, c'est le temps. Les TPC ont jusqu'à fin 2024 pour élaborer le projet de mise à l'enquête. Si aujourd'hui le tracé ferroviaire est bien avancé, la liaison verticale l'est en revanche beaucoup moins. Si l'on souhaite réaliser cette liaison, nous avons d'ici au début de l'année prochaine pour mettre sur la table toutes les solutions possibles et nous déterminer. L'Office fédéral des transports a en effet conseillé une seule mise à l'enquête du projet dans sa globalité. C'est un gros défi que de mettre tous ces dossiers à niveau en même temps.

Les gains de ce prolongement en termes de mobilité ?

Ils seront énormes. Ce projet permettra de mettre aux normes LHand (Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées) toutes les gares de Leysin. Le prolongement de l'Aigle-Leysin interviendra d'ici à 2030. Or, dans les prochaines années, les TPC verront l'introduction de nouveau matériel roulant et le passage direct à Aigle-Dépôt. Avec ce gain de temps, on pourra certifier une cadence de deux trains par heure et par sens entre Aigle et Leysin. À Leysin même, moins de trois minutes seront nécessaires pour effectuer le trajet entre les gares de Leysin-Village et de Leysin-Télécabine, grâce à des gares à doubles voies au départ et à l'arrivée du nouveau tunnel ferroviaire. L'ajout de ces voies permettra également de réguler le trafic avec des navettes supplémentaires lors de grands pics de fréquentation, durant la saison d'hiver ou d'été par exemple, une souplesse que l'on ne peut pas avoir aujourd'hui. Un nouveau système de desserte de transport urbain sera mis en place.



Dans quelle mesure la population sera-t-elle informée de l'évolution du projet ?

Elle le sera formellement dans le cadre de la mise à l'enquête. Une présentation générale publique sera également organisée en coordination avec les TPC. Les propriétaires privés qui sont concernés seront quant à eux contactés en temps voulu, afin de leur présenter le projet et auront tout loisir de s'exprimer. La majorité d'entre eux ne sera toutefois touchée que par des servitudes, là où le tunnel ferroviaire passera sous leurs parcelles. Enfin, des informations seront régulièrement données aux habitants.

Trafic

- **Cadence actuelle :** un train par heure et un train par 1/2 heure aux heures de pointe.
- **Cadence future :**
 - 2 trains par heure et par sens.
 - Possibilité d'effectuer des navettes entre Leysin-Village et Leysin-Télécabine.
- **Liaison verticale** en cours d'étude.

CALENDRIER LES ÉTAPES DU PROJET

2021-2023

**Elaboration de l'avant-projet de
prolongement de ligne ferroviaire.**

.....

2024-2026

**Dépôt du projet à l'Office fédéral
des transports.
Mise à l'enquête publique
et approbation des plans.**

.....

Dès 2027

**Autorisation de construire
et début des travaux (environ 4 ans).**

.....

À l'horizon 2030

Changement d'horaires et mise en service.

**PROCHAINES SÉANCES DU
CONSEIL COMMUNAL
30 septembre • 16 décembre**

Mémento des numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Maison de commune
CP 14, 1854 Leysin

Administration

t. +41 24 493 45 40 | f. +41 24 493 45 49
greffe@leysin.ch
www.leysin-Commune.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Bourse communale

t. +41 24 493 45 43 | f. +41 24 493 45 49
bourse@leysin.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Contrôle des habitants

t. +41 24 493 45 42
contrhab@leysin.ch
(13h30 – 16h30)

Police administrative

t. +41 79 312 89 31 | f. +41 24 493 45 41
police@leysin.ch

Service des travaux et des eaux

Le Préau | Rue du Village 33 | 1854 Leysin
t. +41 24 494 11 54 | f. +41 24 494 11 52
service.travaux@leysin.ch

NUMÉROS D'URGENCE

Police – appel d'urgence	117
Feu	118
Ambulances	144
Rega – secours en montagne	1414
Gendarmerie	+41 24 557 78 41

SERVICES MÉDICAUX

Urgences: t. +41 24 494 20 10

Cabinet médical - Dr Sohani
t. +41 24 494 15 47

LEYSIN MED
Cabinet Médical de Miremont
t. +41 24 493 21 30

Cabinet dentaire des D^{rs} Hartmann
t. +41 24 494 27 11

Pharmacie de Leysin
t. +41 24 494 45 00

NUMÉROS UTILES

Association Touristique

Aigle-Leysin-Col des Mosses
Place Large | Route de la Cité 27 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00 | f. +41 24 493 33 01
info@leysin.ch | www.leysin.ch

Garderie Arc-en-Ciel

Arc-en-Ciel – Feydey
Av. Léopold de Reynier 15a | 1854 Leysin
t. +41 24 494 12 00 | f. +41 24 494 12 00
garderiearcenciel@bluewin.ch

Gestion sportive Leysin SA

Centre sportif de Crettex-Jaquet
Rte des Centres sportifs 4 / 1854 Leysin
t. + 41 24 493 22 70
info-gsl@leysin.ch
www.sportleysin.ch

Centre Sportif de la Place Large
Rte de la Cité 27 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA

Rte du Belvédère 8 | 1854 Leysin
t. +41 24 494 16 35 | www.tlml.ch